

HOMMAGE À CLAUDE MEURIER (1931 - 2024)

Tufféry Guy¹



Au mois de décembre 1970, je rencontrais Claude Meurier pour la première fois : il était membre du jury du concours de chargé de recherches auquel je me présentais pour entrer au Laboratoire central de recherches vétérinaires d'Alfort. Je savais simplement qu'il venait des « Côtes du Nord » comme on disait à l'époque, d'un village nommé Ploufragan et qu'il s'occupait d'aviculture...

Diplômé de l'École nationale vétérinaire de Lyon et après 27 mois de service militaire en Algérie, Claude Meurier s'est intéressé tout d'abord aux problèmes zootechniques et sanitaires que rencontrait l'aviculture en Bretagne. L'élevage de poulets et la production d'œufs en mode industriel en étaient à leurs débuts et le soutien technique manquait en matière de génétique, d'alimentation et de santé des volailles. À la demande du Conseil général des Côtes du Nord, Claude Meurier, qui a complété sa formation aux États-Unis, s'est vu confier en 1957 la conception et la réalisation de la Station expérimentale d'aviculture de Ploufragan qui a vu le jour en 1958 et dont il a été le premier directeur.

À ses débuts, cette station traitait de problèmes pratiques d'élevage, abreuvement et alimentation des animaux, nombre de poules par coq, etc., sans conduire de recherches au sens propre, mais des expérimentations sur la façon dont les volailles se comportaient selon les conditions d'élevage. Rapidement, au milieu des années 60, des investigations sur les maladies aviaires et la santé en aviculture s'avéraient primordiales. Aussi, en 1968, Claude Meurier a créé le Laboratoire d'étude des maladies infectieuses chargé des recherches sur les principaux agents pathogènes bactériens, viraux et parasitaires en aviculture qui deviendra le Laboratoire national de pathologie aviaire dont la direction sera confiée à Georges Bennejean.

Si l'aviculture est restée au cœur de l'activité de la Station depuis son origine, le domaine de recherche s'est élargi à la demande de la filière porcine avec la naissance de la Station de pathologie porcine en 1973 et notamment la création d'une unité de recherche en écopathologie, animée par Jean-Pierre Tillon, qui étudie les conditions d'élevage et leur influence sur la santé et la production porcine.

Dans le même temps, une unité d'hygiène et qualité des produits avicoles était créée afin de travailler notamment sur les techniques d'abattage et sur la conservation des produits, animée par Cécile Lahellec. Enfin assez rapidement, vers la fin des années 70, se posera la question du bien-être des animaux en élevage intensif et de ses effets sur leur santé.

Quelques années plus tard, Claude Meurier œuvrera pour le regroupement de l'ensemble des laboratoires au service des filières de production avicole et porcine, avec un important centre de formation et avec le Laboratoire vétérinaire départemental des Côtes-d'Armor, ce qui conduira à la création du futur Zoopôle de Ploufragan en 1984.

En 1972, Claude Meurier est chargé, par le Directeur des Services vétérinaires au ministère de l'agriculture, de coordonner les six laboratoires d'Alfort, de Ploufragan, de Lyon, de Nice, de Nancy et de Brest. Ainsi naissait l'organisation du réseau des Laboratoires nationaux des services vétérinaires à partir de 1978. Il prend alors le titre d'Inspecteur général des laboratoires, quitte Ploufragan et se consacre entièrement à cette lourde tâche.

¹ Ancien membre de l'AEEMA

Il cumulera cette fonction avec celle de directeur du Laboratoire central de recherches vétérinaires de 1981 à 1988, période pendant laquelle à partir de 1982, je le secondais comme directeur adjoint de ce laboratoire.

En 1978, C. Meurier m'avait chargé de dresser un bilan des actions menées par les laboratoires relevant de son autorité dans le domaine des recherches épidémiologiques pouvant faire appel à l'informatique alors naissante et de conduire une réflexion sur l'exploitation possible des résultats d'analyses obtenus par les laboratoires vétérinaires départementaux.

Cette période est celle de l'émergence des réseaux d'épidémiiosurveillance, en particulier dans le domaine de la santé avicole, le RNOA (Réseau national d'observations avicoles) fondé sur les résultats des laboratoires vétérinaires départementaux et de quelques laboratoires d'analyses privés et le RENESA (Réseau d'études national en épidémiologie pour la santé en aviculture) sur les observations transmises par les vétérinaires de terrain.

Au cours des années 80 le SAGIR, géré tout d'abord par le Centre national d'études sur la rage de Nancy qui est devenu le CNERPAS, a collecté systématiquement les observations sur la pathologie des animaux sauvages et sa gestion sera reprise par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Enfin, le RÉSAPATH créé en 1982 par les laboratoires de Lyon et de Ploufragan-Plouzané, destiné à surveiller l'antibiorésistance des bactéries pathogènes isolées de l'animal, fédèrera 74 laboratoires, couvrant 99 départements, et collectera les données de résistance sur plus de 50 000 souches bactériennes chaque année.

Conscient de la nécessité de renforcer la confiance dans les laboratoires vétérinaires, Claude Meurier engageait, dès 1981, une politique de la qualité des analyses dont l'objectif était d'apporter une meilleure fiabilité des résultats d'examens concernant certaines maladies légalement réputées contagieuses ou faisant l'objet d'actions de prophylaxie menées par l'État.

Renforcés en 1982, les contrôles de qualité par essais d'inter comparaison organisés par les laboratoires de référence visaient à éprouver la technicité des laboratoires et à mettre en place un système collectif d'amélioration technologique.

Assez vite, il s'avérait que des problèmes méthodologiques subsistaient eu égard à la diversité des modalités de mise en œuvre des contrôles par les laboratoires de référence et à la difficulté manifeste de fonder sa confiance dans les laboratoires uniquement sur ces épreuves.

À la fin 1982, Claude Meurier me demandait d'approfondir ce problème afin de définir les méthodes et les critères d'assurance de la qualité qui devraient être retenus avec pour objectif l'accréditation des laboratoires et ainsi la reconnaissance de leur compétence par le Réseau national d'essais.

Dans le même temps, l'ensemble des laboratoires nationaux devenait un service extérieur du ministère de l'agriculture, dirigé par Claude Meurier, Inspecteur général des laboratoires, désormais nommé par le ministre pour cinq ans et placé sous l'autorité directe du directeur de la qualité.

Mais cette phase indispensable préfigurait ce que pourraient être les futures missions d'un établissement public dédié à la santé animale, à la sécurité des aliments et du médicament vétérinaire dont la nécessité était déjà largement admise depuis 1978.

À la demande du ministère de l'Agriculture, un audit externe conduit en 1983 par le professeur Parodi eut pour objectif d'analyser l'organisation et le fonctionnement des laboratoires nationaux vétérinaires. Son rapport remis en juin 1984 mit l'accent sur une « crise d'identité » des laboratoires et sur une inadaptation de leurs structures administratives, financières et comptables.

La transformation des laboratoires nationaux des services vétérinaires en établissement public, conduite par Gilbert Jolivet, avec l'appui permanent et inconditionnel de Claude Meurier, était en marche.

Après une première tentative de création d'un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), le CNEVA vit le jour en 1988 (décret 88-478 du 29 avril 1988). Établissement public à caractère administratif (EPA) et à vocation scientifique et technique, il fut placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et la direction en fut confiée très logiquement à Claude Meurier, alors que la présidence en revenait à Gilbert Jolivet.

Le CNEVA avait pour principale mission d'apporter l'appui scientifique et technique nécessaire à l'élaboration, l'application et l'évaluation des mesures prises par les pouvoirs publics dans le domaine de la santé animale et de la qualité de l'alimentation liée à la consommation de denrées d'origine animale.

Il devint opérationnel le 1er janvier 1989 en regroupant les neufs laboratoires nationaux vétérinaires existants auxquels furent rattachés par la suite le Centre informatique sur la qualité des aliments, le Laboratoire d'études sur les produits de la pêche à Boulogne-sur-Mer ainsi que l'Institut de pathologie du cheval à Dozulé. Il comptait en outre deux structures associées : la Station régionale de pathologie caprine à Niort et l'Unité de virologie bovine de l'École nationale vétérinaire de Toulouse.

On imagine aisément l'ampleur de la tâche et des efforts qu'il a fallu déployer pour regrouper toutes ces entités spécialistes de chaque filière, avec leurs spécificités, pour constituer un ensemble le plus cohérent possible en tenant compte de l'origine, de l'histoire et de la culture de chacun.

Pour construire l'identité nouvelle et le sentiment d'appartenance indispensables et répondant à la volonté collective des personnels, Claude Meurier a lancé un vaste projet d'établissement du CNEVA dont j'ai assuré l'animation de 1990 à 1993 sous son autorité, avec Louis Michel Bonté, secrétaire général du CNEVA.

Après deux mandats de trois ans comme directeur général du CNEVA, Claude Meurier a rejoint le Conseil général vétérinaire en octobre 1994 pour y exercer une mission d'animation internationale jusqu'à sa retraite, le 24 novembre 1997.

Claude Meurier s'est intéressé dès le début du CNEVA à l'épidémiologie, d'une part, en créant auprès de lui une mission transversale destinée à fédérer et développer la discipline dans les différents laboratoires, mais également en participant de manière très active à l'AEEMA. C'est ainsi qu'il fut un des membres de la première heure de l'AEEMA (dès 1982) et participa à ses instances, CA mais également Bureau pendant près de 10 ans. C'est donc très légitimement qu'il devint en 2010 membre d'honneur de l'AEEMA.

De Claude Meurier, je conserverai le souvenir d'un homme de projets, d'un dirigeant éclairé, visionnaire et précurseur, au caractère bien trempé mais à l'écoute, d'un organisateur et d'un bâtisseur infatigable des laboratoires de référence et de leur qualité, œuvrant sous son autorité au service de la santé publique vétérinaire.

